

Il y a eu modification sensible de la ligne de conduite. L'une des principales objections que l'on a formulées, c'est que l'on exportait aux États-Unis une grande quantité d'énergie électrique. Sous le gouvernement dirigé par le premier ministre R. B. Bennett, le Canada s'opposait en principe à l'exportation de l'énergie. Nous nous rappelons tous que l'honorable C. D. Howe s'y opposait fortement lui aussi. Je l'ai déjà entendu traiter de ce problème. Ce n'était pas un orateur passionné mais je me souviens qu'il s'était enflammé alors qu'il dénonçait l'exportation de l'énergie. Selon lui, de telles exportations permettaient l'établissement d'industries et la fondation de villes et ainsi de suite aux États-Unis mais il était impossible—toujours d'après M. Howe—de récupérer notre énergie une fois que nous l'avions cédée même si nous avions besoin nous-mêmes d'une plus grande quantité d'énergie.

A mon avis, la question n'a pas lieu de nous préoccuper outre mesure de nos jours car le Canada dispose de vastes ressources énergétiques. Sauf erreur, l'énergie produite par le Columbia et que nous vendrons chaque année aux États-Unis vaudra de 300 à 400 millions de dollars américains. Nous avons aussi la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique, le fleuve international Nelson au Manitoba et le grand fleuve Hamilton à Terre-Neuve. Comme le sénateur Cook l'a déclaré hier, je suis sûr que Terre-Neuve deviendra bientôt une province riche pour peu que l'on aménage ses ressources énergétiques et que l'on utilise cette énergie pour l'exploitation des riches mines de fer et des autres mines dont elle est pourvue. Par conséquent, je suis heureux que l'on soit apparemment en train de régler la question du traité du Columbia.

Le discours du trône a abordé, question très importante, les négociations sur le commerce et les tarifs douaniers. Honorables sénateurs, je pourrais consacrer une heure ou davantage à ce seul sujet. Les échanges commerciaux, il va sans dire, sont de la plus haute importance pour le Canada, comme pour tous les autres pays, du reste. Mais ils sont probablement plus importants pour le Canada que pour bien d'autres. Les négociations en question, connues sous le nom de «négociations Kennedy», visent à ce que le discours du trône a appelé la libéralisation du commerce mondial. Elles auront lieu sous le régime de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, c'est-à-dire le GATT. Il s'agit là, en effet, d'une chose très importante pour le Canada, étant donné qu'elle se produit à un moment où notre situation commerciale est des plus favorables. Il est admis, et je ne le nie pas, que notre production est actuellement plus forte et nos ventes à l'étranger plus considérables que

jamais. Notre économie est vraiment en voie d'expansion. Nous devons conserver nos débouchés et, si possible, en trouver d'autres.

En disant cela, je suis fier de signaler que cette amélioration générale de notre commerce est attribuable, en grande partie, aux programmes mis en œuvre par le gouvernement antérieur. La stabilisation de la valeur du dollar canadien a eu pour effet de stimuler nos exportations et de réduire nos importations, ce qui place le Canada dans une meilleure posture pour affronter la concurrence des marchés mondiaux. Les données statistiques en fournissent la preuve et c'est un fait que l'on ne peut nier.

Le deuxième élément qui a influé favorablement sur notre commerce, c'est la campagne de vente intensive et d'envergure que le gouvernement a lancée, de concert avec les manufacturiers et les fabricants. Les honorables sénateurs se souviennent de la campagne de vente d'envergure qui a été lancée il y a quelques années, alors que l'on a réuni à Ottawa les délégués commerciaux de toutes les parties du monde afin de procéder à un examen de la situation commerciale; le gouvernement, à d'autres occasions, a également envoyé des marchands et des fabricants dans d'autres pays pour voir quelles étaient les possibilités d'échanges. Je suis heureux de signaler que le gouvernement actuel a poursuivi cette campagne.

L'amélioration de la situation dans son ensemble est attribuable en partie aux ventes de blé aux pays de l'Europe orientale et à la Chine. Cela a débuté également sous l'administration précédente, et le gouvernement actuel a eu la sagesse de ne rien changer à cette politique. Toutefois, malgré leur importance, les accords sur le blé ne sont qu'un des nombreux facteurs qui ont contribué à améliorer notre situation commerciale, même si nous ne voudrions naturellement pas que les ventes subséquentes n'aient jamais eu lieu.

Voici, pour résumer, quelques chiffres émanant du Bureau fédéral de la statistique: les ventes à l'étranger de produits manufacturés et de denrées ont plus que doublé en ces trois dernières années. Les produits ouvrés ont augmenté de 52 p. 100. Les exportations de matières brutes ou premières ont augmenté de 63 p. 100. Les exportations de produits finis ont augmenté de 94 p. 100 par rapport à 1953. Il n'est pas sans intérêt de noter que certaines de ces augmentations considérables ont eu pour effet d'accroître les ventes de machines et d'outillage industriels: appareils électroniques, instruments aratoires, véhicules automobiles, et ainsi de suite. Notre pays est en passe de devenir un fabricant d'équipement lourd qu'il ne produisait pas il y a quelques années. L'un des plus grands avantages de l'accroissement des exportations, c'est l'augmentation